

Exercice 1995 - Acquisition de véhicules neufs ou d'occasion - Appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services, la Ville de Besançon procède à des achats de véhicules neufs ou d'occasion dans le but de renouveler une partie de son parc automobile devenue vétuste ou hors d'usage.

Des marchés fractionnés à bons de commande à consultation permanente sont passés chaque année avec différents fournisseurs (Renault, Peugeot, Citroën, Vic, Mercedes...) pour le remplacement des véhicules de type VL.

Ces acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services, seront présentées à la commission compétente lorsqu'elle se réunira pour adopter le programme global d'acquisition des véhicules et engins pour l'année 1995.

Le montant global de la dépense pour 1995 étant évalué à environ 1 000 000 F pour les véhicules neufs et 2 000 000 F pour les véhicules d'occasion, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres ainsi que le (ou les) avenant(s) nécessaire(s), dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1995.

M. NACHIN : J'avais déjà posé la question il n'y a pas très longtemps à l'Adjoint en lui demandant de s'informer pour savoir s'il existait des véhicules électriques silencieux pour l'enlèvement des ordures ménagères ?

Mme BULTOT : Sur cette question des véhicules électriques pour les ordures ménagères, des essais ont été tentés et cette solution a été abandonnée car avec le poids des ordures ménagères, les véhicules ne pouvaient pas monter les pentes. Voilà le problème !

M. LE MAIRE : S'ils ne peuvent plus monter à Chaudanne c'est embêtant. L'explication de Martine BULTOT ne satisfait pas M. NACHIN ?

M. NACHIN : Non, je trouve que ce n'est pas très sérieux, cet argument peut être retenu pour monter à la Citadelle, mais il n'y a quand même pas de pentes extraordinaires (réactions) au centre-ville en particulier.

M. LE MAIRE : C'est vrai qu'il habite le centre-ville. Une question qu'on reverra par la suite.

M. NOT : Je voulais répondre à notre ami NACHIN, qui était présent à une réunion des habitants de la Boucle où on lui a déjà expliqué que pour les véhicules bennes à ordures le poids des batteries était supérieur au poids du véhicule, ce qui rendait un peu grotesque la seule idée d'y penser (rires).

M. LE MAIRE : La réponse est venue de Pierre NOT, merci.

M. NACHIN : Cela existe bien dans d'autres villes, Pierre NOT, alors, ?

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.